

LES LIBERTINS ET LA DEMONOLOGIE : *HISTOIRE COMIQUE DE FRANCION*
DE CHARLES SOREL ; *PREMIERE JOURNEE* DE THEOPHILE DE VIAU ; *LES*
ETATS ET EMPIRES DE LA LUNE ET DU SOLEIL DE CYRANO DE BERGERAC

DOI: 10.7413/18281567007

par **Karine Gauthey**

Université de Grenoble

The Libertines and the demonology : *Histoire comique de Francion* by Charles Sorel, *Première journée* by Théophile de Viau, *Les Etats et Empires de la Lune et du Soleil* by Cyrano de Bergerac

Abstract:

The libertine world enjoys ridiculing those beliefs, those “devilries”, particularly through baroque works, such as *L’Histoire comique de Francion*, *Première journée* and *Les Etats et Empires de la Lune et du Soleil*. The article aims to be interested in the manifestation of this imaginative world and the reason for which the libertines delighted in narrating about it. Then we are going to study at first the demonic manifestations’ modes of representations in these three works before moving on the critical value of these demonic narratives. We will demonstrate that the three authors took a similar attitude in their work about the representation of demons and the questioning of demonology. They tend to be sceptical, while they adopt a non-resolutive enunciation, given that they just report facts they bring back at the level of demonic beliefs.

Keywords : Libertines, Demonology, Burlesque, Imaginary, Believes

Introduction :

Quel est le statut accordé à la Démonologie aux XVI^e et XVII^e siècles en France ?

« L’imaginaire du sabbat, avec ses rituels abominables, le chaudron des sorcières où mijotent les ingrédients les plus répugnants, les incubes et les succubes et, derrière toutes ces horreurs, la figure protéiforme et insaisissable du Diable a alors atteint son point culminant. On lui a attribué des

pouvoirs considérables : il peut surgir n'importe où, prendre toutes les apparences, s'emparer des esprits et des corps, et surtout il a désormais avec lui tous ceux qui lui ont vendu leur âme, les sorciers, et surtout les sorcières¹ ». La sorcellerie est une obsession de l'époque ; dès qu'une personne se comporte de façon étrange, on la croit possédée par le Diable ; c'est pourquoi on fait appeler un prêtre pour l'exorciser, ou on lui intente un procès pour hystérie. Les libertins se plaisent alors à déstabiliser l'ordre établi par les théologiens, en indiquant les contradictions de leur système. On considère qu'une crise démoniaque a eu lieu au XVI^e et au XVII^e siècle en France, une accusation contre les adorateurs du Diable et de fait, des milliers de sorciers et sorcières supposés furent conduits au bûcher.

On connaît d'ailleurs trois grandes affaires de possession démoniaque au XVII^e siècle en France : celle d'Aix (1611), de Loudun (1634) et de Louviers (1643). Michelet dans *La Sorcière*, remarqua qu'elles étaient

Une et identique ; toujours le prêtre libertin, toujours le moine jaloux et la nonne furieuse, par qui on fait parler le Diable, et le prêtre brûlé à la fin².

En effet, à Aix, Madeleine de Palud est considérée comme victime d'un sort et sorcière ; à Loudun, la Supérieure des Ursulines, Jeanne des Anges, accuse le prêtre Urbain Grandier d'avoir ensorcelé le couvent³, et à Louviers, les religieuses du couvent des Sœurs hospitalières de Saint-Louis désignent leur défunt directeur spirituel Mathurin Picard et son vicaire Thomas Boullé, on les brûlera ensemble. C'est donc dans la deuxième moitié du XVI^e siècle et dans les premières décennies du XVII^e siècle, au moment où la chasse aux sorcières bat son plein et où, selon la formule ironique de Montaigne, « les sorciers de mon voisinage courent au hasard de leur vie, sur l'avis de chaque nouvel auteur, qui vient donner corps à leurs songes⁴ », que la croyance officielle dans la sorcellerie démoniaque a autorisé un débordement de l'imaginaire que l'on retrouve dans la

¹CLOSSON, Marianne, *L'imaginaire démoniaque en France (1550-1650)*, Droz, Paris, 2000, pp. 15-16.

²MICHELET, *La Sorcière*, Garnier-Flammarion, Paris, 1996, pp.198-199.

³Voir *Arrêt de condamnation de mort, contre Maistre Urbain Grandier, Prestre, Curé de l'Eglise de Saint Pierre du Marché de Loudun & Chanoine de l'Eglise sainte-Croix dudit lieu : atteint & convaincu du crime de magie, & autres cas mentionnés au procès*, Estienne Hebert & Jacques Poullard, Paris, 163.

⁴MONTAIGNE, *Essais*, « Des Boiteux », livre III, chapitre XI.

littérature. Effectivement, la littérature des XVI^e et XVII^e siècles puise ses sources dans ces faits ; elle foisonne d'histoires diaboliques et de scènes de sorcellerie. Mais avec la notion « diabolique », il y a l'idée sous-jacente que cela n'existe pas vraiment. Ainsi, cette littérature ne semble exister qu'à partir du moment où les conceptions scientifiques ont démenti la présence d'une forme démoniaque sur Terre.

A la même époque, on voit naître deux histoires qui deviendront par la suite de véritables mythes fondateurs pour la conscience occidentale : celle de Faust, qui demande à Méphistophélès de lui révéler « les secrets du monde », et celle du juif errant, « Ahasvérus », personnage lui aussi chargé d'un savoir surhumain, car sa malédiction a suspendu le cours du temps et le fait voyager dans tous les endroits de la Terre. Ces deux récits sont liés à la crise diabolique, mais cette crise a pu véritablement avoir lieu grâce à l'invention de l'imprimerie et à la diffusion des savoirs ; c'est donc un imaginaire porté par l'écrit. Il y a également l'essor d'une littérature que l'on nomme littérature démonologique (on tente de convaincre les hommes de la justesse des condamnations), dont Jean Bodin est l'auteur le plus connu. L'importance de sa *Démonomanie des sorciers* (1580) a sans doute été considérable. Cet ouvrage était une violente attaque contre le texte de Jean Wier, *De praestigiis daemonum et incantationibus et veneficiis* (1563), qui soutenait que les sorcières étaient atteintes de mélancolie, c'est-à-dire de folie hallucinatoire et de fait, ne devaient pas être poursuivies mais soignées. Les traités de démonologie ont donc une importance considérable, et l'on peut notamment citer *La démonolâtrie* (1582) de Nicolas Rémy (ouvrage qui condamna à mort 900 sorcières en 15 ans), *Discours exécration des sorciers* (1602) d'Henry Boguet (le livre contient 600 sentences contre des sorcières), *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons* (1612) de Pierre de Lancre, ou encore *Liste authentique des religieuses et séculières possédées, obsédées, maléficiées, le nom de leurs démons, le lieu de leur résidence, avec les signes de leurs sorties* (1634).

De même, dans les milieux libertins au début du XVII^e siècle, un scepticisme se développa face à toutes ces croyances et les auteurs commencèrent à ridiculiser ces « diableries ». « Le libertin », selon Isabelle Moreau, est

L'homme qui a rompu volontairement les liens qui l'attachaient à la vraie foi, qui s'est libéré de sa fidélité à Dieu – il est un croyant hétérodoxe et, en tant que tel, un

persécuteur de l'Eglise alliant erreur et impudicité, inanité du discours et égarement de l'esprit⁵.

Puis elle ajoute :

Le contexte polémique, essentiel pour comprendre l'entrée en scène de la figure du « libertin », explique pour une part sa fortune ultérieure.

J-C. Margolin dit qu'après s'être

Appliqué à une secte déterminée [...], le mot va désigner au cours du XVIIe siècle tous les esprits irréguliers, quels qu'ils soient⁶.

Cette idée peut nous sembler quelque peu réductrice, puisque les libertins ne sont pas obligatoirement des esprits irréguliers, dans le sens où certains sont des persécuteurs du christianisme, mais peut-être le sont-ils « par amour de la liberté⁷. Isabelle Moreau explique également que

Rejetant la *Bible* et ses contradictions qui offensent la raison naturelle, les libertins rejettent également ces pratiques religieuses, au nom de la liberté de créance et de la raison, guide des êtres supérieurs.

Elle ajoute plus loin :

⁵MOREAU Isabelle, « *Guérir du Sot* », *les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique*, Honoré Champion, Paris, 2007, p.35.

⁶MARGOLIN, J-C., « Libertins, libertinisme et libertinage » au XVI^e siècle », in les Actes du Colloque International de Sommières : *Aspects du libertinisme au XVII^e siècle*, Vrin, Paris, 1979, pp.1-33.

⁷GODARD DE DONVILLE, L., *Le libertin des origines à 1665 : un produit des apologistes*, Paris-Seattle-Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature (BIBLIO 17), 1989, p.35.

Tout ce qui touche les miracles et les interventions surnaturelles apparaît comme cible de choix : plus que la sorcellerie ou la mise en cause des cas de possession, c'est l'existence du spirituel qui se trouve niée. Esprits, diables et anges sont plutôt objets de risée que croyance, quant aux miracles, à l'Enfer et au Paradis, « auquel ils ne croient pas plus qu'aux histoires de Lucian⁸ », ce sont des interventions politiques pour contenir la populace⁹.

De fait, le roman baroque donne une place privilégiée à l'imaginaire : la magie tient une place centrale ; et cette littérature connaît un grand succès. C'est notamment ce que l'on remarque dans ces trois œuvres, où l'imaginaire démoniaque est le prétexte à des jeux satiriques et parodiques, et il s'agira, dans notre étude, de nous demander comment se manifeste cet imaginaire démoniaque et pourquoi les libertins se plaisent à le mettre en récit. La présente étude se déroulera en deux temps. Dans un premier temps, nous étudierons les modes de représentations des manifestations démoniaques dans nos trois œuvres ; puis dans un second temps, nous nous intéresserons à la valeur critique de ces récits démoniaques.

Première partie :

Les modes de représentations des manifestations démoniaques dans ces œuvres

Examinons dans un premier temps la manière dont sont représentées les manifestations démoniaques dans nos trois œuvres. On remarque d'emblée que le mode d'écriture est différent. En effet, dans *L'Histoire comique de Francion*, Sorel place son épisode démoniaque dès le début de son roman, ce qui nous plonge *in medias res* au cœur de l'intrigue ; tandis que Théophile de Viau le place au troisième chapitre de *Première Journée*, le récit étant inséré dans l'histoire ; et dans *L'Autre Monde*, Cyrano de Bergerac nous montre différentes manifestations démoniaques. Il apparaît de fait qu'il n'y a pas de « recette » pour raconter une histoire démoniaque. Cependant, le

⁸GARASSE, F., *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels. Contenant plusieurs maximes pernicieuses à l'Etat, à la Religion, et aux bonnes Mœurs. Combattue et renversée par le P. François Garassus de la Compagnie de Jésus*, Sébastien Chappelle, Paris, 1623, livre VII, p.71

⁹MOREAU, I., op cit., p.70.

but de ces récits est le même, puisqu'il s'agit pour nos auteurs de dénoncer les superstitions, mais nous développerons ce point plus amplement dans la deuxième partie.

Rappelons les faits. *L'Histoire comique de Francion* relate les aventures de son personnage éponyme. La narration est assez complexe parce qu'elle mène plusieurs niveaux de récits et plusieurs narrateurs. Le premier récit raconte les aventures amoureuses de Francion qui cherche d'abord à s'attirer les faveurs de Laurette, femme de Valentin (vieil homme impuissant) et ancienne prostituée. Après les avoir obtenues dans ce paroxysme de plaisir charnel et d'ivresse sensuelle que constitue la fête organisée par Raymond, il se lance à la recherche de la belle Naïs, dont le portrait chez son ami Raymond l'avait ravi. Les versions de 1626 et 1633 s'achèvent par le mariage de Francion et Naïs. Mais à ce premier récit s'ajoutent alors des histoires racontées par des personnages de roman, notamment la maquerelle Agathe dont le récit occupe un livre entier, et surtout l'histoire de Francion racontée par lui-même à diverses occasions. *Première Journée* de Théophile de Viau est découpé sous forme de chapitres (au nombre de six, sans doute à l'image des six jours de la création du monde). Il y raconte la querelle des Anciens et des Modernes, nous présente un art de vivre, en montrant le rapport qu'il entretient avec la nature qui l'entoure. Il va également dénoncer la figure du pédant que représente Sydias tout au long de l'œuvre. Puis, nous avons la description d'un phénomène de possession, auquel l'auteur a assisté ; il tente alors d'en dénoncer les supercheries. Ce court roman s'achève sur une histoire véritable, un saint sacrement qu'un prêtre apportait à un malade. *L'Autre Monde*, nous présente tout d'abord un voyage burlesque dans l'autre monde et le récit s'ouvre sur une conversation entre amis concernant la question de savoir si la Lune est un monde. Le narrateur raconte donc son voyage farfelu, de la Nouvelle-France, à un séjour sur la Lune, considérée comme un Paradis, dont il est chassé pour irrégion. Mais, parce qu'il a croqué une pomme de l'arbre du savoir, il parvient à un troisième monde, qui lui est peuplé d'hommes marchant à quatre pattes, et il est alors considéré comme un animal curieux, et se trouve mis en cage. Un démon l'aide en lui servant de guide, et l'assiste pendant le procès qu'on lui fait pour avoir dit que la Lune était un monde. A la fin, il est enlevé par un Ethiopien qui le ramène sur terre où il se félicite de la providence divine qui a éloigné les terriens de ces êtres « naturellement impies ».

A présent, étudions de plus près les passages démoniaques à proprement parler. Théophile de Viau semble se démarquer de ses contemporains, en racontant un fait réel ; il s'agit en effet d'un cas de

possession, arrivé à Agen en 1619 : soutenir en 1619, que la croyance aux possessions diaboliques relève de la « superstiteuse crédulité » ; c'est, comme le souligne Antoine Adam¹⁰, s'avouer le disciple de Vanini, brûlé la même année à Toulouse. L'épisode de la possédée va d'ailleurs alimenter une bonne partie de l'interrogatoire du 27 mars 1624¹¹. Les phénomènes de possession sont très importants pour l'Eglise parce qu'ils attestent l'existence du diable, laquelle atteste par ricochet l'existence de Dieu. Toucher à la possession, c'est s'attaquer à l'ensemble idéologique. Charles Sorel et Cyrano de Bergerac, quant à eux, nous racontent une histoire fictive ; puisque chez Sorel, nous découvrons les singeries d'un vieil homme s'adonnant à toutes sortes de rituels plus absurdes les uns que les autres, et chez Bergerac, il s'agit de quatre figures démoniaques imaginaires (Dyrcona, le fils de l'hôte, le démon de Socrate, le Diable).

Le roman de Sorel s'ouvre *in medias res* sur une scène nocturne d'invocations magiques, où l'on découvre Valentin s'adonner à toute une sorte de rites étranges, seul dans la forêt (peut-être s'inspire-t-il de l'étrange atmosphère régnant dans la forêt, où se déroulent toute sorte de rites païens dans *La Jérusalem délivrée* du Tasse, parue en 1581) : il se baigne jusqu'au nombril dans une cuve remplie d'eau, dans laquelle il jette ensuite par trois fois « une petite bougie » allumée, puis « une certaine poudre qu'il tira d'un papier », tout en marmottant « comme un vieux singe fâché », des « mots barbares et étranges », pour ensuite se rebaigner. Après toutes ces étranges et fascinantes cérémonies auxquelles il s'adonne, il trace un cercle « dedans une figure triangulaire avec un bâton dont le bout était ferré » et, ayant si peur de voir apparaître quelques démons, il se retient de faire le signe de croix, car « celui qui lui avait enseigné la pratique de ces superstitions lui avait défendu d'en user en cette occasion ». Il en appelle donc aux démons de « la concupiscence », et en particulier Asmodée, démon des plaisirs impurs. Ce nom viendrait de l'altération du nom d'un esprit persan : *Aëschma-daëva*, qui pourrait aussi signifier en hébreu « celui qui fait périr ». Il apparaît dans le *Livre de Tobie* (III, 8), chassé du corps de Sara par l'archange Raphaël. En effet, Sara demeurait vierge puisque tous ses maris potentiels avaient été tués par Asmodée :

¹⁰ADAM, A., *Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620*, Droz, Paris, 1935, p.172.

¹¹LACHEVRE, F., *Le libertinage devant le Parlement de Paris, le Procès du poète Théophile de Viau (11 juillet 1623-1^e septembre 1625), publication intégrale des pièces inédites des Archives nationales*, Honoré Champion, Paris, 1909, 2 tomes.

La raison en était qu'elle avait été donnée sept fois en mariage, et qu'Asmodée, le démon mauvais, avait tué chaque fois ses maris avant qu'ils ne se soient unis à elle, selon le devoir qu'on a envers une épouse.

(*Bible, Livre de Tobie, Livre III, 8*)

Traduit en latin par *Asmodeus*, sa signification est « Le souffle ardent de Dieu ». Sainte Françoise Romaine (1384-1440) relate, dans le chapitre VI de son traité sur l'enfer, qu'Asmodée était dans le ciel un chérubin avant sa révolte contre Dieu. Il est aujourd'hui l'esprit impur qui préside à tous les péchés de luxure. Il sème dissipation et terreur et selon certaines versions, il serait le serpent qui séduisit Eve. Puis, Valentin entend des « hurlements de voix », des cailloux s'entrechoquer, et un « tintamarre » épouvantable :

ce fut alors que l'horreur se glissa tout à fait dedans son âme ,

Mais fort heureusement, il connaît la formule de protection :

Ô qui que tu sois, grand mâtin qui accours à moi tout ébaudi, la queue levée, pensant avoir trouvé la curée qu'il te faut, retourne t'en au lieu d'où tu viens, et te contente de manger les savates de ta grand-mère.

C'est alors qu'apparaît le diable en personne, qui serait prêt à réaliser les souhaits de celui qui l'a invoqué :

Valentin, je suis ton ami, lui dit-il, n'aie aucune crainte, je ferai en sorte que tu jouiras des plaisirs que tu désires le plus.

Heureux, Valentin accomplit alors la suite des rites requis : il étreint un orme comme s'il s'agissait d'une femme, et il a la surprise de se retrouver les deux poignets liés. De fait, il en vient à se repentir « d'avoir voulu faire le Magicien » et se souvient

d'avoir ouïe dire à son Curé qu'il ne faut point exercer ce métier-là, si l'on ne veut aller bouillir éternellement dedans la marmite d'Enfer.

Il y a une atmosphère inquiétante révélatrice des inquiétudes du temps que l'on tente de guérir par la distanciation, l'ironie, l'humour et le cynisme. Effectivement, Valentin est comparé à Saturne lors de la nuit, ce qui symbolise la mélancolie. Le décor apparaît alors comme un élément essentiel, dans la mesure où il fonctionne comme un ensemble de signes chargés d'annoncer l'apparition diabolique, ou de l'un de ses succédanés, spectres, magiciens, fantômes ; pendant la nuit du sabbat. C'est la raison pour laquelle l'épisode se déroule la nuit : l'atmosphère suggère l'inquiétude et elle prend à contre-pied les habituels *incipit* qui commencent en règle générale au lever du soleil. Sorel instaure un certain mystère, mais ce mystère est très rapidement évacué par le ridicule du personnage qui passe par trois éléments corporels auxquels semblent se limiter le vieillard : son dos, sa tête et son bras. Ce n'est donc pas un personnage que nous voyons, mais un corps dans toute sa matérialité. De plus, le cérémonial auquel il se livre est totalement comique et inattendu, puisque le personnage tient à conserver son pourpoint, signe de son statut social ; mais il est également comique par l'attitude même du personnage dans la rapidité des actions qui leur donne un sens complètement flou :

Il y jeta une quantité de certaine poudre qu'il tira d'un papier, ayant en la bouche beaucoup de mots barbares et étranges, qu'il ne prononçait pas entièrement, parce qu'il marmottait comme un vieux singe fâché, étant déjà tout transi de froid, encore que l'été fût prêt à venir.

De même, la symbolique du chiffre 3 (le Christ est tenté par trois fois par le Diable), la bougie allumée puis jetée introduisent le lecteur au cœur d'un mystère démonologique :

Je n'ai plus qu'à faire deux ou trois conjurations à toutes les puissances du monde, et puis tout ce qu'on m'a ordonné sera accompli.

Mais, il y a un mystère concernant le « on », de qui s'agit-il ? On apprend par la suite qu'il s'agit de Francion, il se montre ainsi comme le messager du diable, il y a une sorte de pacte entre les deux hommes, Valentin n'étant que son jouet. *A priori*, Valentin pense que la parole a valeur performative, il pense qu'en disant les choses, elles vont s'accomplir, comme si, par les mots, il avait un pouvoir sur le monde qui l'entoure. Il pensa que grâce à ses incantations et à Francion, sa sexualité se trouvera toute renouvelée. Le héros se fait donc passer pour un magicien, qui promet au vieil époux de Laurette de le guérir de son impuissance.

Dans le chapitre III de *Première Journée*, on remarque que Clitiphon ne supporte pas l'odeur des roses :

D'abord Clitiphon faillit à pâmer de l'odeur des roses que nous trouvâmes en abondance dès l'entrée du jardin, et, se portant la main au visage, le nez bouché et les yeux clos, il fit cinq ou six pas fort vite pour s'ôter d'auprès du rosier [...] je souffre toute sorte de parfums, mais si j'approche des roses, tous mes sentiments me quittent à coup [...] Je n'ai point d'autre diable que cette odeur-là, dit Clitiphon.

Dans certains traités de démonologie de l'époque, on nous dit que les possédés ont parfois une intolérance à l'égard des roses. Le narrateur va alors lui raconter ce qu'il a vu chez « la fille obsédée ». On constate d'emblée qu'il y a une sorte de sarcasme de la part de Théophile de Viau, puisque le narrateur explique qu'un

prêtre la venait exorciser régulièrement deux fois la semaine.

Mais ce qui va déterminer dans un premier temps l'imposture, c'est la présence auprès de la possédée d'une « femme forte vieille et deux petits enfants ». En effet,

le sexe et l'âge le plus faible et le plus timide vivaient en sûreté auprès de ce diable.

De fait, il ne peut s'agir que de tromperie, et même si l'on apprend que le diable accomplit souvent sur la possédée « un travail extraordinaire » ; cette idée se trouve très rapidement ridiculisée par le fait que la jeune femme joue de sa posture pour paraître véritablement possédée :

La regardant fixement à la vue, je la trouvai surprise et remarquai facilement qu'elle contraignait son visage et commençait à étudier sa posture,

Ce qui fait d'ailleurs rire le narrateur. Il explique alors qu'il ne peut la croire possédée à cause de ses gesticulations ; c'est la raison pour laquelle elle feint de se trouver mal :

la voilà dans le transport : elle jette à terre une quenouille qu'elle tenait, et, passant d'où nous étions dans une autre chambre, elle se jette à terre, contrefait des grimaces de pendu, des cris de chat, des convulsions d'épileptique, se traîne sur le ventre, se roule sous des lits, saute à des fenêtres et se veut précipiter, sans l'empêchement des petits enfants, devant qui elle s'arrêtait, court en grommelant quelques mots de latin mal prononcé.

Le narrateur va alors tester sa connaissance des langues, puisque, si elle est véritablement possédée par le diable, elle doit toutes les connaître ; cependant, elle ne connaît que le gascon, « car elle était du pays [...], ce diable était ignorant des langues ». Nous sommes donc face à un diable local, qui n'a « point voyagé ». Dans cet épisode, nous avons un esprit proto-scientifique mis en valeur par l'intermédiaire du narrateur, dans la mesure où il est le seul à remettre en cause ces « diableries », il ne peut croire des phénomènes paranormaux que s'il les voit de ses propres yeux, grâce à lui et à son bon sens, elle sera par la suite démasquée :

Les justes soupçons que donna cet événement permirent à la curiosité de plusieurs d'examiner ce mystère de plus près, et, comme les esprits se délivraient peu à peu de cette superstitieuse crédulité, les défiances croissaient de plus en plus, jusqu'à ce que le temps leur produisit un témoignage qui ôta tout à fait l'incertitude : car, après avoir

été traitée par un bon médecin, il se trouva que son mal n'était qu'un peu de mélancolie et beaucoup de feinte.

Enfin, le cas de *L'Autre Monde* peut paraître un peu plus complexe, dans la mesure où l'auteur nous montre plusieurs manifestations démonologiques. Nous voyons tout d'abord Dyrcona, qui semble incarner la figure du sorcier. Effectivement, à son retour sur Terre, après son voyage sur la lune, le narrateur est considéré par des villageois comme un démon, et plus particulièrement, un sorcier. Les villageois trempent « leurs mains dans un bénitier » avant de toucher le narrateur. Il est capturé par les villageois qui l'accusent d'être responsable de tous les maux arrivés chez eux :

tantôt l'un s'écriait que sans cela il y aurait eu famine, parce que lorsqu'ils m'avaient rencontré, j'allais assurément jeter le sort sur les blés.

Lorsque les villageois découvrent les manuels de physique du narrateur, ils pensent à tort que ce sont des grimoires :

quand ils aperçurent tous les cercles par lesquels ce philosophe a distingué le mouvement de chaque planète, tous d'une voix hurlèrent que c'étaient les cernes que je traçais pour appeler Belzébuth » ; « Messire Jean de son côté criait [...] que tous ces livres-là étaient en francs grimoires ».

L'assimilation du narrateur à un démon-sorcier permet de ridiculiser les opinions superstitieuses. Dyrcona semble incarner la figure même de Cyrano de Bergerac, puisque dans le nom « Dyrcona », on retrouve toutes les lettres du prénom « Cyrano », le « d » serait alors le « d » de « De Bergerac ». Ainsi, à l'image de Galilée, il est mis en procès pour ses idées novatrices et est jugé comme une sorte de démon ou de sorcier.

Nous voyons également le fils de l'hôte, qui incarne la figure de l'Antéchrist. En effet, le narrateur l'associe à un démon d'une part, à cause de ses opinions. Effectivement, ses paroles athées sont qualifiées de « diaboliques » ; et d'autre part, à cause de la description qui nous en est faite :

les yeux étaient petits et enfoncés, le teint basané, la bouche grande, le menton velu,
les ongles noirs.

Enfin, le narrateur se persuade que le fils de l'hôte n'est autre que « l'Antéchrist dont il se parle tant dans notre monde ». D'un point de vue étymologique, ce mot vient du grec *antikristos*, qui donnera en latin ecclésiastique *antichristus*, et signifie tantôt « adversaire du Christ », tantôt « précurseur du Christ ». L'antéchrist est une figure chrétienne qui apparaît à cinq reprises dans les épîtres de Jean dans le *Nouveau Testament* :

Qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ ? Celui-là est l'antéchrist, qui nie le Père et le Fils.

(Première épître de Jean, 2 : 22)

Petits enfants, c'est la dernière heure, et comme vous avez appris qu'un antéchrist vient, il y a maintenant plusieurs antéchrists : par là nous connaissons que c'est la dernière heure

(Première épître de Jean, 2 : 18)

... et tout esprit qui ne confesse pas Jésus n'est pas de Dieu, c'est celui de l'antéchrist, dont vous avez appris la venue, et qui maintenant est déjà dans le monde.

(Première épître de Jean, 4 : 3)

Et tout esprit qui divise Jésus Christ, n'est point de Dieu ; et c'est là l'Antéchrist, dont vous avez entendu dire qu'il doit venir ; et il est déjà maintenant dans le monde.

(Première épître de Jean, 4 : 3)

Car plusieurs séducteurs sont entrés dans le monde, qui ne confessent point que Jésus Christ est venu en chair. Celui qui est tel, c'est le séducteur et l'antéchrist.

(Deuxième épître de Jean, 1 : 7)

Ainsi, on constate que ce terme semble bien décrire dans l'œuvre de Cyrano de Bergerac, un faux prophète ou un corrompueur de la foi chrétienne, qui serait alors l'incarnation de Satan, ou bien un fils de Satan, ou encore un être humain placé sous la domination de Satan. En effet, le fils de l'hôte est un athéiste, de fait, il souhaite renverser la religion chrétienne, en ceci qu'il n'affirme pas la présence de Dieu.

Le démon Socrate est également une figure intéressante à analyser, en ceci qu'il se présente comme un instructeur intemporel. Selon Naudé, le démon de Socrate

N'était autre que la bonne règle de sa vie, la sage conduite de ses actions, l'expérience qu'il avait des choses et le résultat de toutes ses vertus¹².

Dans l'œuvre, le démon Socrate se qualifie lui-même comme une créature non-humaine qui instruit les plus grands après sa mort. Le narrateur rencontre le démon sur la lune, ce dernier est né sur le soleil et a une expérience de vie de « trois ou quatre mille ans ». Pour être visible aux yeux des hommes, ce démon s'empare de cadavres dans lesquels il s'insuffle :

Pour me rendre visible, comme je suis à présent, quand je sens le cadavre que j'informe presque usé ou que les organes n'exercent plus leurs fonctions assez parfaitement, je me souffle dans un jeune corps nouvellement mort.

Il semble que le démon de Socrate ait deux rôles principaux dans l'œuvre ; il doit protéger et enseigner. En effet, il se montre protecteur lorsqu'il sauve le narrateur à deux reprises : il le sort de sa captivité chez le montreur d'animaux, puis il le sauve lors d'un procès, en faisant un plaidoyer auprès des juges de la lune. Le narrateur échappe ainsi à une condamnation à la noyade. Puis, il tient le rôle de professeur avec le narrateur ; puisqu'il lui enseigne les pratiques et les mœurs des habitants de la lune après lui avoir appris à débarrasser de ses préjugés (on ne doit pas juger les mœurs en vigueur sur la lune, une égalité spirituelle est possible entre les hommes et les choux). Le fils de l'hôte, qui est un athéiste, est également son disciple. Ce démon est enfin un expert en

¹²NAUDE, *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie*, François targa, in *Libertins au XVIIe siècle*, Paris, 1625, vol II.

déguisements ; comme il s'insuffle dans les cadavres, il agit par mimétisme, il est toujours à l'image de l'habitant, de l'endroit où il se trouve ; ainsi, quand il se rend sur Terre, il marche debout ; quand il se trouve sur la Lune, il marche à quatre pattes. Il apparaît de fait comme un personnage ambivalent et complexe ; et l'on peut également noter que dans l'Antiquité, Socrate considérait qu'un *daïmon* était celui qui lui soufflait ses réponses lorsqu'il devait s'exprimer sur un sujet. Naudé s'était déjà largement moqué du démon de Socrate dans *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie*¹³.

Enfin le Diable fait son apparition, mais il ne fait qu'une seule apparition dans l'œuvre de Cyrano de Bergerac. Effectivement, à la fin du premier livre, *Les Etats et Empires de la Lune*, alors que le narrateur se livre à une discussion avec le fils de l'hôte (d'ailleurs, après que ce dernier ait nié l'existence de Dieu, le narrateur qualifie ses propos de « diaboliques »), le Diable fait irruption dans la chambre sans prévenir, il enlève le fils de l'hôte pour l'emmener dans la cheminée. Cette créature est décrite comme « un grand homme noir tout velu ». Mais, au lieu de laisser le Diable faire son affaire, le narrateur préfère s'accrocher à lui, et se trouve donc enlevé également. Le Diable décide alors de les ramener sur terre, dans le but de transporter le fils de l'hôte en Enfer, c'est-à-dire au centre de la Terre :

quand le cœur me dit que ce diable, sans doute, emportait mon hôte aux Enfers, en corps et en âme, et que c'était pour cela qu'il le passait par notre Terre, à cause que l'Enfer est dans son centre.

On retrouve ici l'Enfer tel que l'imaginait Dante dans sa descente aux Enfers, accompagné par Virgile ; ou encore tel que l'imaginaient les grecs ou les latins dans l'Antiquité. Grâce aux paroles sacrées, « Jésus Maria », le narrateur parvient à échapper au Diable. Dans l'œuvre de Bergerac, si l'on excepte la courte apparition du Diable, il n'y a pas de véritable démon. Les trois personnages à être qualifiés de démons à un moment ou à un autre sont trois différents personnages venus d'astres différents : le Soleil pour le démon de Socrate, la Lune de pour le fils de l'hôte et la Terre pour le narrateur. Ces trois personnages qualifiés de démon le sont parce qu'ils sont porteurs d'un savoir ou

¹³Id, ibidem.

d'une opinion (rappelons que Lucifer, au sens étymologique, signifie « celui qui porte la lumière »). Le démon de Socrate est un professeur (il a eu de nombreux élèves : le narrateur, Campanella, Brutus, le fils de l'hôte...), le fils de l'hôte pense que Dieu n'existe pas et va donc à l'encontre de l'opinion commune. Quant au narrateur, il est désigné comme étant un démon uniquement lorsqu'il porte un savoir : quand il écrit son voyage sur la lune et quand les villageois découvrent ses livres de physique. Lorsque le narrateur est en position d'apprenant sur la lune et sur le soleil, il n'est jamais associé à un démon.

Pour conclure cette partie, il convient de noter que ces trois auteurs mettent en récit des histoires fantasmagoriques, qui peuvent être tirées de faits réels, comme on l'a vu notamment chez Théophile de Viau, ainsi que chez Cyrano de Bergerac qui cherchait sans doute à coucher sur le papier l'inquisition vécue par Théophile de Viau et Vanini. Mais on peut alors se demander pour quelles raisons ils ont jugé nécessaire de raconter des histoires démoniaques, comme des rituels magiques, des récits de possessions ou encore des voyages imaginaires avec le diable. N'est-ce que pour raconter un récit aux allures comiques ? N'est-ce que pour plaire ? Cela semble plus compliqué.

Deuxième partie :

La valeur critique de ces récits démoniaques

Après avoir expliqué ces différents épisodes démoniaques, il convient à présent de se demander pourquoi nos trois auteurs ont voulu les insérer dans leur œuvre. Il semble que Sorel, Viau et Bergerac, tous trois libertins, aient souhaité s'ériger contre des superstitions de l'époque.

En effet, à l'époque des bûchers, Sorel ne craint pas de traiter ce thème délicat de la magie, pour stigmatiser les superstitions du vulgaire. Dans son roman, la science magique peut être pure fantaisie, innocente imposture au détriment des sots qui y croient, comme ici, ou bien connaissance des secrets de la nature ; dans les deux cas, l'être supérieur dénonce l'ignorance du « commun », selon l'expression de Fausta Garavini. Notons d'ailleurs que dans l'édition de 1623, Sorel ajoute dans cet épisode liminaire :

Ces paroles sont fort ridicules, mais celles dont se servent les principaux magiciens ne le sont pas moins.

Les hommes sont donc victimes de leurs superstitions et Valentin est superstitieux et ridicule dans sa superstition – son accoutrement, ses paroles prononcées -. Ce rituel de magie noire est donc l’occasion d’une parodie burlesque ; Sorel se moque, comme beaucoup de libertins de l’époque, des croyances dans les pouvoirs du diable. De même, il fait de son personnage éponyme une sorte de « pendant masculin de l’entremetteuse » (selon les propos de Marianne Closson) : ses soi-disant pouvoirs de magicien sont au service du libertinage. Il semble se moquer des croyances de ses contemporains dans les phénomènes démoniaques. Ainsi, s’il conserve une place aux démons dans le livre ; c’est parce qu’il souhaite donner au surnaturel une réalité fondée en expérience. Mais il veut également mettre les prétendus magiciens ou sorciers au rang des imposteurs. Il s’ensuit que l’âme se déshonore en se laissant aller passivement à ces sortes d’illusions. De fait, l’*Histoire comique de Francion* s’ouvre sur la mise en scène burlesque des rites de magie noire auxquels se livre Valentin pour recouvrer sa virilité sur les conseils de Francion. Mais ses gesticulations se révèlent inefficaces, puisque Valentin est un vieillard superstitieux et novice en matière de démonologie. En définitive, on remarque que le roman débute sous le signe d’une dénonciation des pouvoirs de l’illusion de l’imagination et de la superstition, conformément à la philosophie libertine qui n’a de cesse de faire une critique des superstitions populaires et de valoriser la raison. En 1642, Gillet de La Tessonerie fait une adaptation théâtrale de cet épisode avec *La Comédie de Francion* ; pièce qui développe les mensonges et ruses du héros qui, comme l’explique Marianne Closson, prétend connaître tous les savoirs magiques et avoir accompli des actions extraordinaires :

Je conferay longtemps en Perse avec les Mages.
Dans l’Inde Orientale avec les Bracquemanes
Et dans la basse Asie avec les Talismanes,
Je fis en mille endroits des cures fort celebres
Au prince de Congo je remis les vertebres.

Suite à son histoire comique, Sorel continuera de débattre sur les démons et la démonologie dans *Science universelle*, où il parle « Du pouvoir que l’âme obtient par le moyen des Démons ; Et de la Magie & Sorcellerie » dans le chapitre VIII :

Pour considerer le pouvoir que l'on prétend que les Demons communiquent à quelques hommes, commençant aux corps principaux, je diray que de vray il n'y a point de Demons qui ayent le crédit de causer du changement en leur constitution générale pource qu'encore que les esprits soient plus excellens que les corps, Dieu leur défend de violer les Loix fondamentales qu'il a prescrites au Monde, afin que l'ordre n'en soit pas troublé [...] Car il faut tenir pour constant, qu'encore que leur Nature les mette au-dessus de ces choses, ils n'ont aucun pouvoir sur elles, d'autant que si petites qu'elles puissent estre, elles suivent les Loi éternelles de l'Univers¹⁴ ».

Ainsi, « dans la croyance au pouvoir des démons, Sorel voit s'exprimer un désir d'influer sur le cours ordinaire de la nature¹⁵ » ; l'univers se régit lui-même, ce qui ne laisse pas de place à des puissances supérieures, telles que les démons. Il radicalise également la position des médecins partisans de l'illusion diabolique, en expliquant qu'il n'existe que des problèmes de psychophysiologie et de pathologie humorale. De fait, les démons n'existent pas dans la vie réelle selon lui, mais ils peuvent être mis en récit dans des histoires fantasmagoriques, telles que la sienne. Théophile de Viau a été emprisonné, notamment pour avoir un esprit irréligieux et a été condamné à apparaître nus pieds devant Notre Dame de Paris pour y être brûlé vif en 1623. Le récit de la possédée a de fait, valeur exemplaire. Avant la venue du narrateur dans la maison, la rumeur de possession s'était répandue comme une traînée de poudre, contaminant ainsi tout le pays ; mais après son intervention, on a un processus inverse : c'est l'esprit et non la superstition qui va se répandre et faire école. Dénoncer la supercherie ne signifie pas pour autant se dresser contre l'Eglise ; mais Sydias ne l'entend pas de cette oreille et prend cette remarque pour un affront personnel, il représente la figure du pédant qui s'insurge contre les pensées nouvelles. Ainsi, comme chez Sorel, cet épisode relève de la superstition ; Théophile de Viau se dresse contre cette société qui, à cause des croyances absurdes en des démons supérieurs, se perd elle-même en refusant de voir ce qui saute aux yeux, quand on se veut un tant soit peu philosophe, voire

¹⁴*La science universelle de Sorel, où il est traité de l'usage et de la mélioration de toutes les choses du monde, Troisième volume*, Toussaint Quinet, Paris, 1641.

¹⁵HOLTZ, G. et MAUS DE ROLLET T., *Voyager avec le Diable : voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques (XV^e-XVII^e siècles)*, coll PUPS, Paris, 2008.

scientifique. Le thème de la fausse possession est exploité à des fins comiques et désacralisantes dans cette œuvre, mais il a inspiré un autre texte d'orientation libertine : *Le Gascon extravagant* d'Onésime de Claireville ; L'histoire est racontée à la première personne, mais nous ne savons rien de ce « je », qui reste entouré de mystère : on ne connaît pas son identité, ni son passé, ni non plus pourquoi il se trouve dans le château où se déroulent les événements racontés. Un jour, le narrateur se réveille et entend des cris provenant de l'extérieur ; il sort voir ce qui se passe et découvre une jeune femme qui se convulse. Le gascon et un vieux prêtre le rejoignent, ils se livrent tous trois à un débat au sujet des crises convulsives de la jeune femme. Les relations entre ces quatre personnages renvoient à une situation analogue à celle du procès d'Urbain Grandier, puisque la jeune femme serait victime d'une possession dont il faut déterminer l'authenticité ; le prêtre incarne les institutions ecclésiastiques ; le narrateur est le juge ; et le gascon semble sceptique (il ressemble aux médecins appelés à témoigner sur l'affaire). Ainsi, la trame est la même, il s'agit de savoir si l'on est véritablement en présence d'un phénomène de possession ou plutôt de monter qu'il serait vain de penser que l'on peut être en présence d'un tel phénomène¹⁶.

Tout le début des *Etats et Empires du Soleil* se situe à Toulouse et comporte beaucoup d'allusion au procès et à l'exécution de Vanini :

Mais la superstition travestie en remords, de qui les dents sont bien aiguës sous la chemise d'un sot, leur rongea tant le cœur, qu'ils aimèrent mieux renoncer à la réputation de philosophe, laquelle aussi bien leur était un habit mal fait, que d'en répondre au jour de Jugement.

La critique se fait évidente, et il continue avec l'arrivée des parlementaires de Toulouse chez Monsieur de Colignac. Ils le somment, en effet, de cesser de protéger le fauteur de trouble, car lorsqu'ils ont lu les *Etats et Empires de la Lune*, ils ont pris pour argent comptant le voyage, le Démon de Socrate et le mode de locomotion du retour, qu'est le Diable :

¹⁶A ce sujet, voir l'article de Filippo d'Angelo, « Roman et censure : le cas du *Gascon extravagant* », *Les Dossiers du Grihl*, 2007-01, <http://dossiersgrihl.revues.org/39>.

Le sorcier que nous accusons est l'auteur des *Etats et Empires de la Lune* ; il ne saurait pas nier qu'il ne soit le plus grand magicien de l'Europe, après ce qu'il avoue lui-même. Comment ! Avoir monté la lune ! Cela se peut-il sans l'entremise de... je n'oserais nommer la Bête ; car enfin, dites-moi, qu'allait-il faire chez la lune ?

De fait, Dyrcona se trouve persécuté :

On n'y parlait plus de moi que comme un nouvel Agrippa, et nous sûmes qu'on y avait même informé contre moi à la poursuite du curé.

On peut déceler une situation similaire à celle qu'a endurée Théophile de Viau à cause du père Garasse. Ainsi, Dyrcona incarne la figure de l'homme faussement soupçonné de magie pour ses écrits, on voit là une satire de la superstition populaire en matière de démons et de sorcellerie. D'ailleurs, on peut mettre en parallèle le récit de Bergerac et ses deux lettres, dans lesquelles il condamne la sorcellerie démoniaque : *Pour les sorciers* et *Contre les sorciers*. Dans la première lettre, l'auteur raconte qu'alors qu'il vient de lire un livre dont le sujet porte sur la démonologie, il tente de « dissiper les sombres et ridicules imaginations dont le noir galimatias de la science [l]'avoit rempli », il est emporté sur un « manche de balet » dans un « desert » effrayant ; où il rencontre le sorcier Agrippa, et assiste à ses conjurations, avant que celui-ci ne l'aborde et lui tienne un long discours sur ses immenses pouvoirs. Dans ce discours, l'auteur semble montrer que ces croyances démoniaques ne sont que des absurdités. Il ne faut donc pas s'étonner de voir, dans la seconde lettre, une condamnation de ces croyances. Il y dénonce de fait les impostures liées à ces croyances, et dit : « On ne doit pas croire toutes choses d'un homme, parce qu'un homme peut dire toute chose » ; ainsi, « on ne doit croire d'un homme que ce qui est possible et ordinaire ». On constate alors que l'auteur cherche, par le biais de la parodie, à discréditer les croyances populaires, la peur du diable, la superstition, la sorcellerie et la démonologie, que l'on percevait à l'époque comme une science. Cyrano de Bergerac tente de démontrer que ce n'est pas parce que l'on a la connaissance des sciences, que l'on doit être pris pour un sorcier, dont Descartes est la figure exemplaire. Notons d'ailleurs que la *Physique* de Descartes est mentionnée,

Alors que Campanella, le mentor de Dyrcona, entreprend de répondre sur l'apparente contradiction d'une philosophie qui admet la nature corpusculaire de la matière tout en refusant le vide ; on comprend qu'il s'agit, ici, de la mise en fiction de théories matérialistes¹⁷.

De fait, on constate que l'accusation de sorcellerie recouvre des enjeux philosophiques majeurs. Cyrano de Bergerac fait de cet ouvrage un véritable plaidoyer contre les traités de démonologie, et en profite par la même occasion, pour véhiculer les vastes connaissances scientifiques qu'il a acquises au contact du philosophe libertin Gassendi. Mais ces deux romans sont également des chefs-d'œuvre, en ceci que l'on y perçoit l'imagination visionnaire de Bergerac, qui décrit des inventions futures, telles que la fusée à étage ou le phonographe.

Pour conclure cette partie, il convient de citer la fin de l'écrit de Gabriel Naudé, *Apologie de pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie*, qui suggère que l'on ne doit pas calomnier faussement et sans preuve, comme le font tous les démonographes du XVI^e et du XVII^e siècle :

Il serait grandement à souhaiter pour l'honneur de nos démonographes et la manutention et l'éclaircissement de la vérité du sujet qu'ils traitent, qu'ils fussent dorénavant plus religieux à n'avancer aucune histoire ni autorité qu'après en avoir soigneusement examiné toutes les circonstances, et qu'ils voulussent balancer toutes choses à leur juste prix et valeur, pour ne se laisser induire à faire un jugement sinistre de quelqu'un sans grande occasion, et à forger ces accusations frivoles sans raison, pleines de vents et de mensonges, puisque quand on vient les examiner de près et en sonder la vérité, l'on trouve ordinairement que ce ne sont rien que pures clonies, que soupçons mal fondés, et que paroles vaines, légères et étourdies, que le Diable

¹⁷MOREAU, I., op cit., p.208.

fait insensiblement glisser sur la bonne renommée des innocents, afin qu'elles soient causes quelque jour que l'on ne puisse reconnaître ni punir les coupables¹⁸.

Conclusion

En définitive, ces trois auteurs adoptent une attitude similaire dans leur œuvre vis-à-vis de la représentation des démons et de la remise en cause de la démonologie ; ils se montrent sceptiques, tout en adoptant une énonciation non résolutive ; puisqu'ils se contentent de rapporter des faits qu'ils ramènent au rang de phénomènes contradictoires. C'est principalement à Descartes que l'on doit la solution aux croyances démoniaques : « restaurant dans son abrupte incommensurabilité la transcendance divine », qui échappe à tout doute et qui est porteuse de sa propre vérité, indémontrable et nécessaire, il « transforme le rapport de Dieu et ne « recèle plus rien de l'essence divine¹⁹ ». Dans cette nature débarrassée du surnaturel, peut enfin s'exprimer la Raison, qui permet au philosophe d'écrire son premier principe : « ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment pour telle²⁰ ». Descartes a donc contribué à détruire les croyances dans la sorcellerie démoniaque et H. Trevor-Roper va jusqu'à écrire : « Ce fut Descartes qui donna le coup de grâce à l'épidémie de sorcellerie en Europe²¹ ». De fait, les superstitions, les croyances en une entité supérieure comme les démons et les traités de démonologie disparaissent pour un moment, en même temps que s'effondre l'ancienne conception géocentrée du monde. Charles Sorel nous montre cela à travers le songe de Francion, dans lequel on voit tous les rouages du monde (les dieux font mouvoir la sphère du monde en « suant à grosses gouttes », les femmes font tourner les rouages des ciels emboîtés comme des « pirouettes ») représentés de façon burlesque ; de même, Cyrano de Bergerac remet en question l'ancienne représentation du monde en la critiquant ouvertement. Ainsi, selon l'expression de Grégoire Holtz, « le diable voyageur ne survit pas à la satire²² ».

¹⁸NAUDE, op cit, p. 380.

¹⁹BEYSSADE, J-M, « Descartes », pp. 85-122, dans *La Philosophie*, sous la direction de F Châtelet, Marabout-université, 1979, Tome 2.

²⁰Voir *Discours de la Méthode*, seconde partie, Editions sociales, Paris, 1983, p.100.

²¹TREVOR-ROPER, H., *De la Réforme aux Lumières*, p.224.

²²HOLTZ, G., op cit.

Bibliographie

Sur les Libertins et le XVI^e et XVII^e siècle :

ADAM, A., Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620, Droz, Paris, 1935.

DESCARTES, *Discours de la Méthode*, seconde partie, Editions sociales, Paris, 1983.

ANGELO, F., « Roman et censure : le cas du *Gascon extravagant* », *Les Dossiers du Grihl*, 2007-01, <http://dossiersgrihl.revues.org/39>.

BEYSSADE, J-M, « Descartes », pp. 85-122, dans *La Philosophie*, sous la direction de F Châtelet, Marabout-université, 1979, Tome 2.

GODARD DE DONVILLE, L., *Le libertin des origines à 1665 : un produit des apologètes*, Paris-Seattle-Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature (BIBLIO 17), 1989.

LACHEVRE, F., *Le libertinage devant le Parlement de Paris, le Procès du poète Théophile de Viau (11 juillet 1623-1^e septembre 1625)*, publication intégrale des pièces inédites des Archives nationales, Honoré Champion, Paris, 1909, 2 tomes.

MARGOLIN, J-C., « Libertins, libertinisme et libertinage » au XVI^e siècle », in les Actes du Colloque International de Sommières : *Aspects du libertinisme au XVI^e siècle*, Vrin, Paris, 1979.

MOREAU Isabelle, « Guérir du Sot », les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique, Honoré Champion, Paris, 2007.

TREVOR-ROPER, H., *De la Réforme aux Lumières*.

Sur la démonologie :

Arrest de condamnation de mort, contre Maistre Urbain Grandier, Prestre, Curé de l'Eglise de Saint Pierre du Marché de Loudun & Chanoine de l'Eglise sainte-Croix dudit lieu : atteint & convaincu du crime de magie, & autres cas mentionnés au procès, Estienne Hebert & Jacques Poullard, Paris, 163.

CLOSSON, Marianne, *L'imaginaire démoniaque en France (1550-1650)*, Droz, Paris, 2000.

GARASSE, F., *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels. Contenant plusieurs maximes pernicieuses à l'Estat, à la Religion, et aux bonnes Mœurs. Combattue et*

renversée par le P. François Garassus de la Compagnie de Jésus, Sébastien Chappelet, Paris, 1623, livre VII.

HOLTZ, G. et MAUS DE ROLLET T., *Voyager avec le Diable : voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques (XV^e-XVII^e siècles)*, coll PUPS, Paris, 2008.

MICHELET, *La Sorcière*, Garnier-Flammarion, Paris, 1996.

MONTAIGNE, *Essais*, « Des Boiteux », livre III, chapitre XI.

NAUDE, *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie*, François targa, in *Libertins au XVII^e siècle*, Paris, 1625, vol II.

La science universelle de Sorel, où il est traité de l'usage et de la mélioration de toutes les choses du monde, Troisième volume, Toussaint Quinet, Paris, 1641.



Sesto San Giovanni (MI)
via Monfalcone, 17/19

© Metabasis.it, rivista semestrale di filosofia e comunicazione.
Autorizzazione del Tribunale di Varese n. 893 del 23/02/2006.
ISSN 1828-1567



Cette création est mise à disposition selon le Contrat Paternité-NonCommercial-NoDerivs 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 559 Nathan Abbott Way, Stanford, California 94305, USA. Abbott Way, Stanford, California 94305, USA.